



Province de Québec  
Municipalité régionale de  
Comté de Lotbinière

## AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné, par le soussigné, directeur général, que le conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) de Lotbinière a adopté, lors de son assemblée du 12 juin 2024, le projet de règlement numéro 353-2024 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR).

Le but du projet de règlement est de créer une nouvelle aire d'affectation récréotouristique sur le Domaine Joly-De Lotbinière à Sainte-Croix.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet se tiendra **le mercredi 11 septembre 2024 à 18h30** au 435, rue Principale à Saint-Sylvestre. Une consultation écrite sur ce projet se tiendra également. Elle débutera en date du 28 août 2024 et se terminera le soir de l'assemblée publique de consultation, date limite jusqu'à laquelle toute personne pourra transmettre des commentaires et des questions écrits, par courriel à [info@mrclotbiniere.org](mailto:info@mrclotbiniere.org) ou par courrier postal au 6375, rue Garneau, Sainte-Croix, G0S 2H0.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du projet de règlement au secrétariat du centre administratif de la MRC de Lotbinière, au bureau de chaque municipalité locale dont le territoire est compris dans celui de la MRC et sur le site web de la MRC au [www.mrclotbiniere.org/sadr/](http://www.mrclotbiniere.org/sadr/)

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 14<sup>ème</sup> jour du mois d'août 2024.

Stéphane Bergeron  
Directeur général